

**Référence** **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**2026-7** **Séance du 7 avril 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
19	19	19
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 19		
Contre :		
Abstention :		
Date de la convocation		
3/04/2026		
Date d'affichage		
8/04/2026		

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à 20h30, le Conseil Municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphane TROPRES, Jeannine LE GALL Philippe DANTEC, Stéphanie GORIN, Gwenaël KERNEIS, Yvan BRISHOUAL, Delphine LONGCHAMP, Gwenhael OMNES, Anne GUILLOU, Marie STEPHAN, Anne-Laure LE HIR, Sébastien LOZAC'H, Pierre-Yves DANTEC, Marie SANQUER, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING, Serge POULIQUEN, Anouchka LE ROUX.

Absent(s) ayant donné procuration :

A été nommée secrétaire : Gwenaël KERNEIS

**Objet : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX AU SDEF**

Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique en lieu et place des communes et des EPCI membres.

En tant que membre du Syndicat départemental, suite aux élections municipales, le Conseil municipal doit désigner ses représentants au SDEF au nombre de deux titulaires et deux suppléants selon les statuts du SDEF.

Les délégués siégeront dans le collège électoral de Landerneau Lesneven.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, désigne :

- ⇒ Titulaires :
  - Stéphane TROPRES
  - Philippe DANTEC
- ⇒ Suppléants :
  - Pierre-Yves DANTEC
  - Serge POULIQUEN

Pour copie conforme :  
En mairie, le 7 avril 2026  
Julien POUPON  
Maire

Secrétaire de séance